

ECONOMIC
RESEARCH
FORUM



منتدى
البحوث
الاقتصادية

2013

working paper series

**PARTIS ISLAMISTES, POUVOIR ET ETAT PROFOND
DANS LE MONDE ARABE: ANALYSE
EN TERMES DU PRINCIPAL-AGENT**

Brahim Elmorchid

Working Paper No. 782

**PARTIS ISLAMISTES, POUVOIR ET ETAT PROFOND
DANS LE MONDE ARABE: ANALYSE
EN TERMES DU PRINCIPAL-AGENT**

Brahim Elmorchid

Working Paper 782

October 2013

Send correspondence to:
Brahim Elmorchid
Faculté de Droit, Marrakech
morchid_brahim@yahoo.fr

First published in 2013 by
The Economic Research Forum (ERF)
21 Al-Sad Al-Aaly Street
Dokki, Giza
Egypt
www.erf.org.eg

Copyright © The Economic Research Forum, 2013

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced in any form or by any electronic or mechanical means, including information storage and retrieval systems, without permission in writing from the publisher.

The findings, interpretations and conclusions expressed in this publication are entirely those of the author(s) and should not be attributed to the Economic Research Forum, members of its Board of Trustees, or its donors.

Résumé

L'arrivée des partis islamistes au pouvoir dans certains pays arabes (Egypte, Tunisie et Maroc) est porteuse d'espoir pour les populations. Mais, la forte mobilisation des structures représentatives de l'Etat profond a créé un climat d'incertitude. En raison de sa forte capacité d'intervention, l'Etat profond est en mesure de nuire gravement à toute tentative de changement aspiré par les islamistes. En utilisant l'approche du Principal-Agent, nous montrons qu'en l'absence d'asymétrie de l'information, il existe un partage optimal du risque entre l'Etat profond (Principal) et le Gouvernement islamiste (Agent). Les deux parties ont la possibilité de conclure un contrat implicite et informel, qui leur permet de préserver non seulement leurs intérêts, mais aussi ceux de la nation. Face au risque de débordement, il semble que les pays arabes analysés ont encore besoin d'un Etat profond fort et bienveillant.

JEL Classification : D7, P1

Mots-clé : Etat profond, Partis islamistes, pouvoir, approche du principal-agent, monde arabe

Abstract

The arrival of Islamist parties to power in some Arab countries (Egypt, Tunisia and Morocco) increases hopes for the people. But the strong mobilization of representative Deep State structures has created a climate of uncertainty. Because of its strong ability to respond, the deep state is able to cause serious harm to any attempt to change aspired by Islamists. Using the Principal-Agent Approach, we show that in the absence of asymmetric information, there is an optimal risk sharing between the Deep State (Principal) and the Islamist Government (Agent). Both parties have the opportunity to enter into an implicit and informal contract that allows them to preserve not only their interests but also those of the nation. Given the risk of escalation, it seems that the analyzed Arab countries still need a strong and benevolent Deep State.

JEL Classification: D7, P1

Keywords: Deep State, Islamist parties, Power, Principal-Agent approach, Arab World

1. Introduction

A la différence de la plupart des révolutions démocratiques déclenchées dans d'autres endroits du monde (Chili, Afrique du Sud, etc.), le printemps arabe a un caractère spontané, car initié et mené essentiellement par des jeunes apolitiques à la recherche de la dignité et de la liberté. En outre, il a été l'occasion pour libérer les mouvements islamistes, puisqu'il leur a permis de s'approcher, voire d'accéder au pouvoir par le biais du jeu démocratique, plutôt que par le *djihad*.

L'arrivée au pouvoir des islamistes dans certains pays arabes est avant tout le révélateur du refus de la misère économique et politique. Les peuples, en particulier les jeunes, se sont révoltés contre les pratiques qui ont considérablement affecté leur niveau de bien-être : répression, chômage, corruption, népotisme, clientélisme, etc. Le phénomène de populisme qui en a résulté a profité essentiellement aux partis islamistes, qui ont un casier politique vierge.

Malgré leur histoire et leur enracinement dans la société arabe, certains partis islamistes (Ennahda en Tunisie, PJD au Maroc et PJD en Egypte) sont appelés à exercer le pouvoir pour la première fois. Néanmoins, ils sont confrontés à des structures juridico-administratives et politiques très complexes. De telles structures représentent en fait ce qu'il convient d'appeler en Turquie « l'Etat profond » (*deep state*). Elles renvoient à l'existence d'une institution informelle et non hiérarchisée, composée d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires, de militaires, de notables et des services de sécurité, agissant en marge du Gouvernement dans le but de protéger des intérêts prétendument menacés.

L'Etat profond arabe a mis au point un ordre politique fondé sur un système rigoureux de contrôle et parfois même d'autoritarisme. L'alliance traditionnelle entre les militaires, les élites politiques, les bureaucrates, les notables et les hommes d'affaires a miné les tentatives visant à établir la primauté du Droit dans une grande partie de l'histoire arabe moderne. A l'évidence, les Gouvernements occidentaux ont soutenu ce système, au nom de la lutte contre le terrorisme, de la stabilité géopolitique, mais aussi la préservation de leurs intérêts économiques.

Pour certains, l'Etat profond constitue un véritable obstacle au changement dans le mode arabe. Il dispose d'un très grand pouvoir d'intervention lui permettant de nuire gravement à toute tentative de construction d'une véritable société démocratique. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'un contre-pouvoir, agissant comme amortisseur face à une éventuelle dérive dictatoriale.

Dans le contexte actuel, caractérisé par la crise et la revendication du changement, l'Etat profond dans certains pays arabes a opté pour une tactique combinant prudence et mobilisation. D'un côté, il ne s'est pas explicitement opposé à l'arrivée au pouvoir des Islamistes, car c'est peut-être la seule option pour apaiser les tensions. Mais d'un autre côté, il s'est mobilisé implicitement pour les décrédibiliser, les déstabiliser et limiter leur marge de manœuvre.

Le cadre analytique retenu pour analyser la relation entre l'Etat profond et l'exécutif islamiste est celui de la théorie de l'agence, plus exactement le modèle Principal-Agent. Certes, une littérature abondante existe à propos de l'application de ce modèle (Holmstrom, Shavell, Grossman, Mc Afee, Mc Millan, Laffont, Tirole, etc.), mais peu d'auteurs se sont intéressés à la question de la relation entre un Etat profond comme Principal et un exécutif (Gouvernement ou président) islamiste comme Agent dans le contexte arabe. L'approche du "Principal-Agent a pour intérêt de mieux appréhender les

véritables enjeux de la répartition du pouvoir entre les deux principaux acteurs concernés, de même que les questions relatives à l'asymétrie informationnelle.

L'objectif de notre papier est de montrer dans quelle mesure l'approche Principal-Agent peut être utilement utilisée pour construire un modèle de contrat optimal de partage du pouvoir entre un Gouvernement islamiste et un Etat profond. Un tel partage est analysé comme un contrat d'agence dans lequel l'Etat profond, altruiste (Principal) accepte de cohabiter avec un président ou un Gouvernement islamiste démocratiquement élu (Agent).

Bien entendu, dans son état actuel, l'approche du Principal-Agent n'est pas entièrement adaptée pour appréhender la relation entre l'Etat profond et le Gouvernement islamiste. D'une part, la prise en compte de la réalité de l'exécution du pouvoir dans les pays arabes exige des hypothèses supplémentaires. D'autre part, certaines contraintes sont liées à l'existence de plusieurs acteurs qui ne partagent pas forcément les mêmes intérêts au sein même de l'Etat profond.

Notre papier est organisé comme suit. La section 2 rappelle le processus d'accès au pouvoir des partis politiques islamistes dans certains pays arabes. Nous adoptons pour cela une approche historique en considérant l'exemple du Maroc, de l'Egypte et de la Tunisie. La section 3 décrit la nature de l'Etat profond dans ces trois pays. La section 4 présente une analyse critique de la relation entre l'Etat profond et l'exécutif islamiste (Gouvernement ou Président) dans le contexte arabe, tenant compte des contraintes dans lesquelles ils évoluent. Une attention particulière est accordée à la notion de délégation. La section 5 présente une synthèse et des enseignements pouvant servir de base pour construire un modèle démocratique dans le monde arabe.

2. L'arrivée des partis islamistes au pouvoir dans le monde arabe: le résultat d'un mouvement de masse

A l'instar des mouvements nationalistes, la naissance des mouvements politiques d'inspiration islamiste dans le monde arabe est une réaction aux circonstances ayant prévalu vers la première moitié du 20^e siècle, en particulier l'effondrement de la *Khilafa* islamique sous la pression du mouvement laïc d'Atatürk. Deux tendances ont rapidement vu le jour : le courant *salafiste* en Egypte (*manar rachid Rida*) et la tendance théologique de libération au Maghreb, représentée principalement par *Cheikh Abdelhamid Ben Badis* (Algérie) et *Abdul Karim khattabi* au Maroc.

Et c'est dans ce contexte de dynamisme islamiste qu'*Hassan al-Banna* va fonder le mouvement réformateur des Frères musulmans (1928). Il s'agit d'une réponse au modèle de la démocratie occidentale, mais aussi une réaction contre l'évangélisation des chrétiens et certaines transformations, jugées négatives, de la société égyptienne.

Depuis leur émergence, les mouvements politiques islamistes¹ ont connu une évolution importante, conditionnée par les opportunités politiques qui se présentent (répression ou domestication), les demandes changeantes des populations qui s'y reconnaissent et les conditions géopolitiques au moyen orient.

Le tableau suivant présente les six phases de l'évolution de l'islamisme politique, telles que définies par Gilles Kepel (2000) :

¹ Nous avons volontairement négligé les mouvements jihadistes et les mouvements missionnaires (al-da'wa), car leurs rapports avec la politique ne s'alignent pas toujours sur des logiques démocratiques libérales.

Par ailleurs, contrairement à une idée très répandue, ce ne sont pas uniquement les partis conservateurs et réformistes œuvrant pour le changement des régimes politiques qui ont mobilisé le potentiel politique de l'islam. Même certains Etats arabes ont délibérément fait usage de l'islam, et ce, afin de légitimer l'autoritarisme des pouvoirs et afin de soutenir le conservatisme social (Gellner, 1981). C'est le cas notamment de l'Arabie Saoudite, caractérisée par l'hégémonie du Wahhabisme.

Longtemps restés dans une opposition radicale aux régimes arabes, les partis politiques de mouvance islamiste se sont progressivement intégrés dans le jeu de la démocratie libérale. Depuis la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, ils ont montré une capacité exceptionnelle d'adaptation et de prise en charge des préoccupations quotidiennes de la société. Il faut dire que les partis islamistes dans certains pays arabes comme le PJD au Maroc et le Front d'Action Islamique en Jordanie ont été autorisés à participer à la vie politique, car ils ont accepté les règles imposées par les pouvoirs publics. Ils ont reconnu et défendu la monarchie comme étant légitime en termes islamiques. Certes, leurs relations avec les régimes politiques en place étaient souvent tendues et parfois même conflictuelles, mais les deux parties ont choisi une sorte de cohabitation forcée.

A la veille du printemps arabe, beaucoup de mouvements politiques islamistes ont déjà subi une profonde transformation interne. Ils se sont démarqués clairement des perspectives fondamentalistes, et ce, à travers l'abandon du projet utopique révolutionnaire de *dawla islamiyya*. Ce revirement historique s'est manifesté à travers un discours élémentaire, mais pragmatique et rassurant. L'ordre moral, le renforcement de la foi (*al-iman*), la justice sociale, l'importance de la famille et la valorisation du travail constituent les principales composantes de ce nouveau discours. Il s'est manifesté également à travers l'adoption de la notion de « militant politique », qui devient l'acteur principal du changement. Il faut dire que ces mouvements ont été fascinés par l'AKP (le Parti de la Justice et du Développement), la parti islamo-conservateur turc qui a parfaitement réussi la combinaison de l'exercice du pouvoir, l'attachement aux repères identitaires de l'Islam et la séduction d'une bonne partie des hommes d'affaires.

Ces partis ne souhaitent plus instaurer un régime politique fondé exclusivement sur la *Charia* islamique. Ils ont abandonné quelque peu leur regard doctrinal et moralisateur pour épouser un islamisme modéré. « *Ils acceptent désormais l'État-nation, opèrent dans son cadre constitutionnel, rejettent la violence (sauf en cas d'occupation étrangère), présentent une vision réformatrice plutôt que révolutionnaire et invoquent des normes démocratiques universelles* » (International Crisis Group, 2005). Il s'agit en fait d'un courant qui défend des idées conservatrices à l'instar de ce que l'on peut trouver dans les démocraties occidentales. Leur slogan n'est plus forcément « l'islam est notre solution », mais la lutte contre la corruption (*Alfassad*) et la relance de l'économie sur de nouvelles bases, en particulier la justice sociale (*al-adala Ijtimaia*) et la liberté (*al-hurriyya*).

Ainsi, dans le contexte qui a prévalu à la veille du printemps arabe, il est possible de classer les pays arabes en trois groupes :

- Les pays où la participation politique des Islamistes est assez avancée. C'est le cas du Soudan, du Liban, de la Jordanie et de la Palestine. Officiellement reconnues, les formations politiques islamistes dans ces quatre pays ont même eu l'occasion d'exercer le pouvoir, à travers la présence de certains de leurs Ministres dans des Gouvernements de coalition.
- Les pays où la participation politique des islamistes est symbolique (participation autorisée, mais fortement contrôlée, sans aucune possibilité d'exercer le pouvoir). Ce

deuxième groupe peut être scindé à son tour en deux sous-groupes. Le premier inclut les pays où la participation politique des Islamistes est institutionnalisée à travers des formations politiques légales (Le Maroc, l'Algérie et le Yémen). Le deuxième sous-groupe comprend les pays qui ne reconnaissent pas officiellement les partis politiques islamistes, mais qui autorisent leurs militants à participer aux élections sans étiquette islamiste. C'est le cas en Egypte, au Koweït et dans une moindre mesure en Tunisie².

- Les pays où la participation politique des Islamistes est strictement interdite. Ce dernier groupe se subdivise également en deux sous-groupes. Le premier comprend les pays dirigés par des régimes répressifs et peu appréciés en Occident : la Syrie et la Lybie. Le deuxième se compose des Monarchies du Golf (hormis le Koweït), qui sponsorisent l'islam sunnite à l'échelle internationale et qui défendent les intérêts de l'Occident au Moyen-Orient.

A ce niveau d'analyse, une remarque fondamentale s'impose. On peut en effet confirmer l'existence d'une forte corrélation entre le coût du changement et le degré d'intégration ou d'exclusion des partis islamistes dans le monde arabe. Les pays qui étaient plus ouverts à la participation politique des islamistes n'ont pas été touchés par le printemps arabe. Quant aux pays autorisant symboliquement la participation politique des islamistes, ils n'ont été que modérément touchés. Enfin, les pays dirigés par des régimes répressifs à l'égard des mouvements islamistes (la Syrie et Lybie), ont plongé dans le doute.

Par ailleurs, au cours des soulèvements de 2011, les mouvements islamistes arabes ont adopté des stratégies relativement souples et parfois même hésitantes. Au Maroc par exemple, le PJD a formellement déclaré son hostilité aux manifestations visant le changement politique par la force. Il a plutôt préféré se ranger du côté de la monarchie en espérant un changement dans la continuité. En Egypte, les frères musulmans ont été moins clairs. Certes, ils ont appelé à la chute du régime en place, mais leur engagement n'était pas proportionnel à leur poids dans la société égyptienne. Leur but était d'éviter les affrontements aussi bien avec les militaires, qu'avec les autres forces politiques d'inspiration libérale. En Tunisie, les Islamistes ont choisi de se rallier à la révolution, mais leur présence est restée globalement symbolique.

Cette stratégie, ou plutôt cette tactique, est le résultat d'une bonne lecture de l'évolution des événements. En effet, les islamistes étaient conscients du fait que les mouvements populaires qui ont réclamé le changement n'étaient pas suffisamment encadrés, et ne pouvaient dès lors pas occuper l'espace politique post-révolution. Aussi, les partis d'opposition non-islamistes (les libéraux et les partis de gauche) n'étaient pas en position de force pour s'imposer comme alternative, car affaiblis et parfois même domestiqués par les régimes en place. Et ce sont logiquement les islamistes qui étaient les mieux placés pour profiter de cette situation. Ils pouvaient compter sur une bonne organisation, des leaders peu corrompus, une virginité vis-à-vis du pouvoir politique, et surtout un ancrage social très solide. Nous pouvons donc avancer sans risque d'erreur que les islamistes égyptiens, tunisiens et marocains sont entrés dans un nouvel espace qu'ils n'ont pas construit. Ils sont donc redevables aux mouvements populaires composés essentiellement de jeunes, qui n'ont aucune organisation pyramidale et qui ne sont confinés à aucun groupe politique spécifique.

Soifs de justice et de liberté, les jeunes ont été les véritables investigateurs du changement en Egypte, en Tunisie et au Maroc. Il faut dire que la structure démographique dans ces

² Bien qu'il n'ait pas été légalisé, le mouvement *Ennahda* a présenté ses candidats aux élections législatives de 1989 sur des listes indépendantes

pays est caractérisée par des taux de natalité et de mortalité relativement faibles comparativement aux années soixante. Or, il s'agit là d'une opportunité de développement, car pour répondre aux besoins des groupes les plus jeunes, on n'a plus besoin de gros investissements (éducation, santé, etc.). Les adultes deviennent de plus en plus nombreux dans la population active. Néanmoins, les pays en question n'ont pas pu exploiter ce dividende démographique. Ils ne sont pas parvenus à planifier et à effectuer les investissements nécessaires dans les jeunes pendant la transition démographique. Ils n'ont pas non plus créé les conditions propices d'insertion des jeunes à travers l'accumulation du capital.

Devant cette situation, des milliers de jeunes se sont retrouvés au chômage. Délaissés à eux-mêmes, ils se sont révoltés. En recourant aux réseaux sociaux, ils ont cherché à entendre leur voix et à mobiliser la masse populaire contre le pouvoir en place. En dépit de leur attitude apolitique, ils ont réussi à lever les barrières entre les différentes composantes de l'opposition, qui étaient pendant longtemps domestiquées ou écrasées par le régime.

La classe des travailleurs a également joué un rôle non négligeable dans le processus du changement qui a touché le monde arabe, en particulier dans les trois pays considérés dans cette analyse. (Egypte, Tunisie et Maroc). Ainsi, le régime de Ben Ali a cédé le pouvoir suite, entre autres, à la mobilisation syndicale et à la veille d'un mouvement de grève lancé par l'UGTT. De même, en Egypte, le régime de Moubarak a été affaibli par des grèves qui se sont déclenchées dans plusieurs complexes industriels en Suez, à Port-Saïd et au Caire. Enfin, au Maroc, la première décennie du 21^e siècle a été marquée par des grèves à répétition dans différents secteurs économiques et dans les administrations publiques. A cela s'ajoute la multiplication des *sit-in* organisés régulièrement devant le Parlement par des diplômés chômeurs. Ces mouvements ont fragilisé la position des autorités marocaines, qui n'ont pas hésité pas à recourir à la violence pour disperser les manifestants. Naturellement, une telle attitude est de nature à renforcer le sentiment d'injustice et d'angoisse face à l'avenir.

L'arrivée au pouvoir des islamistes au Maroc, en Egypte et en Tunisie est donc révélatrice d'une profonde crise économique, sociale et politique. Les électeurs les ont choisis non seulement pour des raisons liées à la crise économique, mais parce qu'ils aspirent à un retour de l'ordre moral et politique. Les citoyens ont de plus en plus besoin de repères culturels et identitaires.

Signalons enfin que le succès politique des partis islamistes arabes n'aurait peut-être jamais vu le jour sans l'aval des forces extérieures, en particulier les Etats-Unis. Cette attitude trouve son explication semble-t-il dans le concept de « Grand Proche Orient » mis en avant par George W. Bush, et qui prévoit la démocratisation de toute la région. En effet, depuis quelques années, les américains se sont fortement rapprochés des islamistes arabes modérés, car trouvant leurs programmes séduisants et moins hostiles aux démocraties occidentales.

3. Comprendre la nature de l'Etat profond dans le monde arabe : cas de l'Egypte du Maroc et de la Tunisie

L'expression de « Etat profond » (*deep state*) nous vient de la Turquie (*derim devlet*). Elle se réfère à un réseau d'alliances à caractère secret, mais parfaitement légitime, composé essentiellement de militaires de haut rang, de membres des différents services de sécurité et de bureaucrates, qui exerce une véritable surveillance de l'Etat et qui s'octroie le devoir de protéger l'intérêt de la nation, y compris par des moyens illégaux. Elle s'offre

également le privilège de défendre la société contre ce qu'ils jugent présenter un danger. Il s'agit d'une structure étatique dissimulée au sein de l'État Public (Scott, 2010). Le financement de cette structure est souvent douteux (caisses noires, Drogue, mafia, etc.) et elle se situe dans la limite de l'Etat prédateur, dû à Galbraith (2009).

Par ailleurs, il convient de faire la distinction entre le concept de l'Etat profond et celui des groupes d'intérêt. D'une part, l'Etat profond comprend essentiellement une partie des institutions officielles, qui agissent au sein du régime politique lui-même ; d'où l'utilisation du terme «Etat». Quant aux groupes d'intérêt, ils ne s'insèrent pas dans ses institutions, mais cherchent plutôt à les secouer à travers l'activité du lobbying, c'est-à-dire des interventions destinées à influencer directement ou indirectement l'élaboration, l'application ou l'interprétation des mesures législatives, des normes, des règlements et plus généralement, toute intervention ou décision des pouvoirs publics (Farnel, 1994). D'autre part, les institutions de l'Etat profond ne constituent pas une entité juridique reconnue officiellement. A l'inverse, les groupes d'intérêt sont souvent organisés en structures officielles (ONG, Syndicats, Fédérations, etc.).

L'une des caractéristiques fondamentales de l'Etat profond est sa forte capacité à se perpétuer et à s'adapter aux changements sociopolitiques. A notre avis, quatre facteurs se sont conjugués pour expliquer cette qualité :

- la forte fragmentation de l'opposition démocratique,
- la mise en doute de la légitimité politique du régime au pouvoir,
- l'incapacité du Gouvernement à dégager des résultats économiques probants,
- et l'absence d'une culture démocratique.

Selon Akin Ünver (2009), la tradition de l'Etat profond n'est pas nouvelle ; elle remonte à la révolution turque de 1908 au cours de laquelle le Comité Union et Progrès (CUP) a indirectement pris le pouvoir du sultan Abdulhamid II. Le CUP est essentiellement un mouvement réformiste initié par des membres venant d'horizons et de courants divers, des plus conservateurs aux plus anarchiques. Son principal objectif est de moderniser l'Empire par la transposition des modèles européens. Le Comité considère alors que le meilleur moyen de passer à l'action contre le sultan est d'obtenir l'appui de l'armée. Une intense propagande jeune-turque s'organise alors dans les milieux militaires. Le Comité se développe très rapidement en Macédoine où de nombreuses cellules secrètes se créent et provoquent des soulèvements qui engendreront en juillet 1908 la Révolution et la restauration de la Constitution de 1876 (Bozarslan, 2004).

La structure de l'Etat profond a par la suite évolué en fonction des circonstances qui ont guidé l'évolution de l'Histoire turque (la défaite en première guerre mondiale, l'adhésion à l'OTAN, la guerre froide, les coups d'état de 1960 et 1971 et 1980, l'arrivée au pouvoir de l'AKP, etc.). Elle se veut encore aujourd'hui comme le gardien de l'héritage et de l'idéologie kémaliste.

Il convient toutefois de rappeler que l'Etat profond turc s'est légèrement affaibli depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP. Le pays s'est alors engagé dans un processus de réformes visant, entre autres, la démilitarisation de la vie politique et sociale. En témoigne l'ouverture du procès du réseau Ergenekon, accusé de vouloir anéantir l'idéologie de l'islamisme politique en Turquie et la démission collective de l'état-major en 2011. L'armée, la police et les administrations sont désormais sous le contrôle du Gouvernement civil turc.

La thèse de l'Etat profond suppose donc l'existence de deux Etats : d'un côté, un Etat civil de façade, visible et chargé d'expédier les affaires courantes ; et d'un autre côté, un Etat puissant, invisible et détenant les véritables pouvoirs. En cas de décisions jugées, à tort ou à raison, dangereuses pour l'avenir de la nation ou encore contraires à ses intérêts, l'Etat profond prend les commandes et l'Etat civil s'efface. Pour justifier ce retournement de situation, les membres de l'Etat profond n'hésitent pas à faire valoir leur mission de défenseurs des valeurs de la société et de garde-fous contre les dérives.

Naturellement, le modèle turc constitue une référence pour mieux appréhender la situation qui prévaut aujourd'hui dans certains pays arabes. Néanmoins, la transposition parfaite de ce modèle aux pays arabes n'est pas chose aisée. En effet, le processus historique de changement n'est pas identique dans les deux espaces. Aussi, la Turquie est le seul pays musulman fondé sur la laïcité en tant qu'idéologie et conviction. L'une des conditions qui ont permis à la Turquie de produire le Parti Justice et Développement (AKP) est qu'elle soit un État dont les racines sont laïques. Or, cela n'existe dans aucun pays arabe. A cela s'ajoute la suprématie turque en matière de performance économique et de développement humain. En fait, ce qui caractérise aujourd'hui certains pays arabes n'est pas vraiment l'existence d'une structure politique dualiste où cohabite l'Etat civil et l'Etat profond, mais plutôt une interaction conflictuelle considérable entre la nouvelle élite au pouvoir, censées représenter l'État civil, et des forces de résistance, tantôt visibles, tantôt invisibles.

En outre, la principale composante de l'Etat profond turc demeure l'armée, garante de la laïcité. Mais, dans le monde arabe, les armées ne constituent pas forcément des «boucliers» des régimes. C'est plutôt le corps des forces de sécurité et des gardes présidentielles ou royales qui assument cette fonction. Lors des derniers soulèvements dans le monde arabe, les armées de certains pays comme l'Egypte et la Tunisie ont été contraintes à s'impliquer dans le processus de transition qu'elles ne maîtrisent que partiellement.

L'Egypte nous semble être le cas le plus proche du modèle turc. L'Etat profond est y représenté essentiellement par l'institution militaire, mais aussi les forces de sécurité, la bureaucratie, une partie de l'appareil judiciaire et une partie de la classe bourgeoise. Mais, contrairement au modèle qui a prévalu en Turquie, ces composantes ne constituent pas un corps homogène œuvrant pour une quelconque cause nationale juste. Il s'agit plus de groupes compacts qui défendent leurs intérêts économiques que de réelles forces de propositions attachées à une idéologie. Ainsi, l'armée égyptienne est une structure hétérogène à l'image de la société égyptienne, avec des éléments de conservatisme, de religiosité, et même des tendances laïcisantes. La bureaucratie et les propriétaires terriens égyptiens ne sont pas non plus affiliés à un courant idéologique précis. Même à l'époque de Nasser (1954-1970), celles-ci ne se sont jamais mises au service de l'idéologie socialiste dominante.

L'Etat profond en Egypte se manifeste dans le mariage, jugé parfois illégal, entre les intérêts économiques et le pouvoir. Certains hauts gradés de l'appareil militaire ont réussi à accumuler une richesse considérable dans des conditions peu transparentes. Leurs intérêts économiques englobent une panoplie diversifiée d'activités, allant de la vente et l'achat de l'immobilier au service de nettoyage, des cafétérias à la gestion des stations-services, de l'achat du bétail, à la production agro-alimentaire, etc. L'Etat profond en Egypte se manifeste également dans le poids que représente l'appareil judiciaire dans la sphère politique. Certes, contrairement à beaucoup d'autres pays arabes, la justice

égyptienne est un corps indépendant et actif en matière de défense des libertés publiques, mais certains de ses membres ne sont pas toujours apolitiques. Ils ont généralement un lien de sympathie avec certains mouvements politiques. Leur poids sur les institutions politiques s'exerce essentiellement à travers le fonctionnement du Club des juges.

Après la révolution de 2011, les forces représentatives de l'Etat profond se sont affirmées comme des acteurs incontournables de résistance au changement rapide, aspiré par les Islamistes et la majorité de la population égyptienne. En témoignent certaines décisions controversées des tribunaux, la déclaration constitutionnelle complémentaire par le Conseil Suprême des Forces Armées (CSFA), les tentatives de la contre-révolution, etc.

Dans ces conditions, on comprend que l'exercice du pouvoir par les Islamistes en Egypte ne sera pas une partie facile. Tous ceux qui étaient connectés avec le régime déchu – bureaucratie comprise – sont soucieux de préserver les intérêts acquis aussi bien au niveau de l'administration centrale qu'au niveau local. Ils font tout pour limiter l'extension de l'influence islamiste au sein des structures étatiques, car ils la perçoivent comme une menace pour la société. Mieux encore, la confrérie pourrait être confrontée à un danger venu de ses propres rangs. En allant trop loin dans les arrangements avec les militaires et les autres forces politiques, ils pourraient s'aliéner une partie de leur base et mettre en péril la cohésion interne du groupe.

Au Maroc, le concept de l'Etat profond n'est pas utilisé par la communauté des chercheurs en sciences sociales. Les académiciens, mais aussi les opposants, lui préfèrent le concept de « *Makhzen* ». Collé à la dynastie Alaouite, il désigne généralement l'Etat traditionnel marocain. « *C'est le pouvoir central de l'Etat, composé de la cour du sultan (dar al-Makhzen), les ministres (ouzara), les secrétaires de cabinets (Kutab dawawin), et par extension, les relais de l'autorité centrale au niveau local : les gouverneurs (woulat) et les quids* » (Bourkia, 2011:35). Il exerce à la fois une hégémonie politique, économique et symbolique (l'acte d'allégeance). Pour Ramonet (2005), le terme « *Makhzen* » renvoie à « *la structure politico-administrative sur laquelle repose le pouvoir, faite de soumission, de rituels, de cérémonies, de traditions; une conception spécifique de l'autorité qui imprègne l'ensemble de la classe politique et dont la pièce maîtresse est le Roi* ».

Mais curieusement, au cours de ces dernières années, la signification et le message véhiculé par ce terme ont subi un changement radical. D'un terme véhiculant le pouvoir de l'Etat central et la manière de l'exercer, on est passé à un terme prenant une double connotation ; d'une part une connotation positive, incarnée par le Roi lui-même en tant de chef de l'Etat, et d'autre part une connotation négative symbolisée par les autres composantes du système. Et c'est cette dernière connotation qui intéresse davantage les politologues et les sociologues. Pour eux, le *Makhzen* est l'antipode de l'Etat moderne et de la démocratie (Bourkia, 2011 :45). Il renvoie à des structures politico-administratives archaïques, à un réseau de notables ruraux, à un « capitalisme de copinage » (*crony capitalism*), à des ONG de rente, etc. Il ne s'agit ni d'une institution formelle, ni d'un groupe secret, mais plutôt d'un cercle de relations interpersonnelles échappant complètement ou partiellement aux règles de droit. Et à l'instar de l'Etat profond en Egypte, le système makhzanien ne repose sur aucune norme idéologique précise. Il sert au mieux ses intérêts et veille en même à neutraliser les risques associés à un changement politique précipité et non maîtrisé.

Cette dualité du système a provoqué une autre dualité, celle du langage. En effet, le *Makhzen* est souvent synonyme de conservatisme. La tradition fait partie de la rhétorique

obligée du pouvoir dans sa quête de légitimité (Hibou, 2007 :171). Quant au Gouvernement, il incarne généralement la dynamique du changement et l'espoir d'un renouveau, tant politique qu'économique.

De nos jours, beaucoup de voix se sont élevées pour dénoncer la persistance des structures makhzaniennes, car constituant une force de résistance au changement démocratique et à la modernité. Le chef du Gouvernement marocain, issu du parti islamiste, le PJD, va même jusqu'à qualifier les structures de résistances de « crocodiles et démons ». Pour certains, le chef du Gouvernement ne fait qu'exprimer l'avis de la majorité des marocains selon lequel des structures politico-administratives directement liées au Palais empiètent sur une partie des prérogatives du Gouvernement. Pour d'autres, le chef du Gouvernement utilise volontairement ces deux termes pour semer la confusion et préparer l'opinion publique à l'échec de son programme.

Un autre aspect important du modèle marocain est la forte capacité d'adaptation du *Makhzen*. Ainsi, l'arrivée du Parti islamiste (le PJD) au pouvoir n'est pas fondamentalement un processus induit par la dynamique politique ordinaire. C'est le *Makhzen* lui-même qui a pris l'initiative de s'auto-réformer à travers la révision de la constitution et l'organisation des élections libres, car il était conscient du danger que représentait le printemps arabe pour son avenir. D'ailleurs, le même comportement a été observé en 1997, avec le premier Gouvernement d'alternance. Mais en dépit de ces concessions, le *makhzen* (sous toutes ses composantes) continue à dominer la classe politique. Et c'est ce qui a amené My Hicham Alaoui à parler de la « cohabitation asymétrique » entre le Palais et le PJD. Pour lui, ce parti n'exerce pas le pouvoir. Son rôle est relégué à des tâches de gestion Gouvernementales inférieures et subalternes (My Hicham Alaoui, 2012). Ainsi par exemple, un certain dédoublement s'est développé autour de l'initiation des grands projets. Les décisions stratégiques sont en effet moins prises par le chef du Gouvernement que par les conseillers du Roi et d'autres hommes du Palais disséminés partout dans les lieux stratégiques du pouvoir (Hibou, 2007 :171). Dans ces conditions, on comprend que le Chef du Gouvernement n'est pas en mesure d'aspirer au leadership, de crainte d'être accusé de vouloir faire de l'ombre de l'institution royale.

Le modèle tunisien présente très peu de similitudes avec les deux premiers modèles. En effet, sous Bourguiba comme sous Ben Ali, le système était verrouillé et répressif. Le pays était gouverné avec une main de fer et aucune opposition crédible n'était autorisée. La répression était de mise depuis l'indépendance. Il s'agissait en fait d'un véritable Etat policier, mais aussi un Etat de rentiers, puisque l'essentiel des affaires est détenu par les proches du régime. Et ce sont naturellement les symboles de ce régime qui se sont mobilisés pour former un réseau encore jeune et peu compact, mais pouvant être assimilé à un « début de l'état profond tunisien ». Certes, au lendemain de la révolution de 2011, le pays s'est lancé dans un processus d'éradication des structures et des symboles de l'ancien régime. Mais cet exercice est loin d'être une tâche facile. La tête du régime est tombée, mais ce qui a fait ce régime est toujours présent dans la société tunisienne. Les membres de l'ancien parti au pouvoir (le Rassemblement constitutionnel démocratique) sont toujours actifs dans les structures administratives et sécuritaires de l'Etat. Il s'agit d'un réseau bien organisé, bénéficiant d'un niveau d'information élevé. En outre, chassés du pouvoir, certains membres de ce parti sont toujours actifs dans la sphère politique via le tissu associatif.

Ainsi, contrairement aux deux premiers modèles (l’Égypte et le Maroc), l’État profond en Tunisie est jeune, et il trouve ses racines psychologiques essentiellement dans la nostalgie de l’ancien régime. Son but ne consiste pas forcément à ressusciter l’ancien régime qui a fait son temps, mais à protéger ses sympathisants contre les risques qu’implique le changement. Pour eux, la révolution n’est qu’un dérapage de l’histoire et une perturbation de l’ordre sociopolitique naturel de la Tunisie.

4. L’approche du Principal-Agent : un outil puissant pour saisir les relations entre l’Etat profond et l’exécutif islamiste.

Loin d’être achevé, le processus de changement dans les pays arabes, objet de la présente analyse, est passé par trois phases : la naissance, l’incertitude et enfin le début de consolidation des acquis. La première phase a été caractérisée par une forte mobilisation spontanée des masses populaires, qui dénoncent tout à la fois les conditions socioéconomiques désastreuses, le manque de liberté et l’autoritarisme politique. Le résultat en est, entre autres, la chute des régimes les plus répressifs (Tunisie et Égypte) et les concessions politiques importantes faites par le Roi du Maroc à son chef de Gouvernement. La deuxième phase a été caractérisée par des doutes quant à la réussite du changement et à la stabilité politique. En effet, comme les mouvements de protestation étaient spontanés et sans leaders, une crainte de voir se répandre l’anarchie s’est installée dans la société arabe. La dernière phase est celle de la relative stabilité politique. Des élections ont été organisées dans les trois pays, avec comme principal résultat l’arrivée au pouvoir des partis islamistes : Ennahda en Tunisie, le PJD en Égypte et le PJD au Maroc. La question qui se pose alors est de savoir s’ils ont réussi à l’exercer conformément aux règles démocratiques universellement reconnues.

Aussi bien en Égypte, en Tunisie qu’au Maroc l’exercice du pouvoir est effectué dans un contexte de tâtonnement et de conflit d’intérêt politique entre l’exécutif islamiste et l’Etat profond. Une telle relation est naturellement guidée par des considérations d’agence. L’Etat profond (Principal), dont les structures sont peu visibles, délègue implicitement au Gouvernement ou au Président de mouvance islamiste (Agent) la responsabilité d’effectuer certaines tâches, en particulier l’expédition des affaires courantes. Le but du Principal est de proposer un contrat qui maximise son utilité et qui est en même temps acceptable par l’Agent. Il s’agit d’un processus fréquent dans les interactions sociales et politiques. Mais à la différence de la délégation développée dans le cadre de la démocratie représentative (le peuple transfère aux décideurs politiques l’autorité de prendre des décisions au nom de la société), qui est liée à la légitimité et qui a un caractère explicite, la délégation que nous considérons ici est liée à des normes politiques fort différentes.

Aussi, contrairement aux applications usuelles du modèle Principal-Agent, cette relation de délégation n’est pas la conséquence normale de la division du travail et de la spécialisation, qui est perçue en économie comme un facteur d’efficacité, mais le résultat de la préservation d’intérêts. Le Principal est une structure complexe, qui cherche par tous les moyens légaux et illégaux à décrédibiliser l’Agent pour fausser sa légitimité politique.

La divergence d’intérêts devient alors la source principale des problèmes d’agence. Nous supposons que l’effort, mais aussi les autres caractéristiques de l’Agent (coûts, préférences, capacités, etc.) sont observées par le Principal. Aussi forte soit-elle, cette hypothèse est défendable. Elle peut être justifiée par la forte présence des membres de l’Etat profond dans toutes les structures et à tous les niveaux de l’exécutif islamiste. La conséquence de cette hypothèse est que l’Etat profond a la possibilité de contrôler le

déroulement de l'exécution des tâches effectuées par l'Agent (expédition des affaires courantes). A priori, il n'y a donc pas un grand risque pour l'Etat profond de perdre sa suprématie et son contrôle sur l'exécutif islamiste.

Dans ces conditions, on comprend que la relation d'agence est guidée par la recherche d'un optimum de premier rang. La divergence des préférences conduira le Gouvernement islamiste (Agent) à choisir une action qui ira à l'encontre de l'intérêt de l'Etat profond (Principal), sachant que ce dernier a la possibilité de vérifier le comportement de l'Agent sur la base de l'observation des efforts et des coûts.

Puisque l'Etat profond peut observer l'effort de l'exécutif (Gouvernement de mouvance islamiste), il est en mesure de fixer les règles du jeu, présentées sous forme de contrat de délégation, et ce, en spécifiant la fonction de rémunération et le niveau d'effort. La fonction de rémunération est notée : $q(x)$, où x symbolise le résultat qui doit être partagé entre les deux parties. Il s'agit d'une variable aléatoire dont la distribution est conditionnelle à l'effort du Gouvernement islamiste. Quant à l'effort fourni par ce Gouvernement, il est représenté par un scalaire noté : e .

Le contrat en question est à la fois tacite, implicite et informel. Cela veut dire qu'il n'est pas forcément exécutoire. En effet, il n'existe aucun système coercitif pouvant forcer les deux parties à respecter leurs promesses. Ceci est d'autant plus vrai que l'Agent (Gouvernement islamiste) et le Principal (Etat profond) sont mus par leurs comportements opportunistes. En dépit de leur légitimité politique, les Islamistes ont tendance à construire des stratégies, voire des tactiques, pour consolider leur position face aux partis de gauche ou d'inspiration libérale. Le discours populiste et simplificateur demeure l'une de leurs armes redoutables. De son côté, l'Etat profond cherche à préserver les acquis matériels et surtout symboliques, et ce, en recourant à toute sorte de manipulations (pression, menaces, blocage, intimidation, etc.).

Par ailleurs, contrairement au modèle de base, l'effort n'est pas source de désutilité pour le Gouvernement islamiste, mais plutôt le contraire. Il a été choisi par les électeurs sur la base d'un programme et selon des règles démocratiques universellement reconnues. Il a donc tout intérêt à déployer un effort considérable en matière de gouvernance, et ce, afin de ne pas perdre la confiance de ses électeurs. Dans un contexte de crise, les Islamistes étaient le principal groupe encore crédible aux yeux des populations arabes, car ils ne sont pas touchés par l'usure du pouvoir. A cela s'ajoute le fait que leur slogan tourne autour de la justice sociale et la lutte contre la corruption, deux mesures longtemps réclamées par les populations arabes.

Lorsque le niveau d'effort du Gouvernement islamiste est faible, l'Etat profond obtient le résultat souhaitable, soit un niveau d'utilité élevé. Dans le cas inverse, il risque une perte, car son existence même dépend, entre autres, de la capacité d'un Gouvernement à limiter ses mouvements.

L'objectif de l'Etat profond consiste à maximiser son espérance d'utilité. Cette fonction peut s'écrire :

$$E[u(x - q(x))] = \int_x u(x - q(x)) \cdot g(x, e) dx \quad (1)$$

avec $u' > 0$ et $u'' \leq 0$.

L'expression : $g(x, e)$ désigne la densité du résultat conditionnel à l'effort fourni par le Gouvernement islamiste.

Afin de s'assurer que les islamistes adhèrent aux clauses du contrat de délégation, l'Etat profond doit choisir la fonction de rémunération de telle sorte à respecter sa contrainte de participation. Cette contrainte prend la forme suivante :

$$E(\pi(q)) - w(e) = \int_x \pi(q(x)).g(x, e)dx - w(e) \geq U_0 \quad (2)$$

$w(e)$ et U_0 désignent respectivement la désutilité de l'effort consenti par le Gouvernement islamiste (Agent) et l'utilité qu'il peut obtenir en dehors du contrat élaboré par le l'Etat profond (Principal). En fait, l'idée est que le Gouvernement islamiste a la possibilité de nouer des relations avec d'autres acteurs de la sphère sociopolitique, qui lui procure une utilité supplémentaire. Il peut compter sur son propre réseau, mais aussi le soutien des électeurs qui lui garantissent une légitimité électorale.

Dans ces conditions, le programme de l'Etat profond (Principal) peut s'écrire :

$$\text{Max } L = \int_x u(x - q(x)).g(x, e)dx \quad (3)$$

$$\text{s.c } \int_x \pi(q(x)).g(x, e)dx - w(e) \geq 0$$

Pour faciliter la résolution du programme, nous supposons que l'utilité supplémentaire du Gouvernement islamiste est normalisée à 0.

En considérant le lagrangien, ce programme peut se réécrire comme suit :

$$\text{Max } L = \int_x u(x - q(x)).g(x, e)dx + \lambda \left[\int_x \pi(q(x)).g(x, e)dx - w(e) \right] \quad (4)$$

Avec λ désigne le multiplicateur de Lagrange

Après résolution de ce programme, nous obtenons le résultat suivant :

$$u'(x - q(x)).\pi'(q(x)) = u'(x - q(x)).\pi'(q(x)) \quad (5)$$

Ce résultat signifie qu'en l'absence d'asymétrie de l'information, il existe un partage optimal du risque entre l'Etat profond et le Gouvernement islamiste.

Si, en outre, on suppose la neutralité de l'Etat profond à l'égard du risque, alors $u'(x - q(x)) = 1$. Dans ces conditions, l'équation (5) devient :

$$\pi'(q(x)) = u'(x - q(x)).\pi'(q(x)) \quad (6)$$

Ou encore :

$$\left[\pi'(q(x)) \right]^{-1} = \lambda \quad (7)$$

Si par ailleurs, $\pi'(q(x))$ est décroissante par rapport à $q(x)$, le Gouvernement islamiste (supposé être averse risque) sera assuré contre le risque, car il recevra une rémunération fixe. Cette assurance est naturellement procurée par l'Etat profond, qui joue dans ce cas un rôle de garant de la préservation de l'héritage politique et d'amortisseur de tensions.

La principale conséquence en est la préservation du bien-être des deux parties. De ce fait, et en dépit de la présence d'un conflit d'intérêts entre l'Etat profond et le Gouvernement islamiste, ces deux acteurs révèlent une sorte de rationalité, qualifiée par Williamson (1975) d'opportunisme.

5. Conclusion

Les partis d'inspiration islamiste sont les grands vainqueurs des élections organisées au lendemain du déclenchement des révoltes dans les pays arabes, objet de notre réflexion. Les populations ont fondé un grand espoir sur ces acteurs, longtemps restés à l'écart du pouvoir. Elles ont bien voulu leur accorder la chance de gérer les affaires publiques en implémentant leurs programmes, avec ses trois principales composantes : la justice sociale, la liberté et la lutte contre la corruption.

Toutefois, si les partis islamistes ont accédé au pouvoir dans le cadre de Gouvernements démocratiquement élus, leurs marges de manœuvre en matière de changement aspiré par la société arabe demeurent limitées. La présence de l'Etat profond ne leur a pas facilité la tâche. Censé se comporter comme un garant de la pérennité des institutions étatique, cet acteur est entré dans une phase de forte mobilisation. Ses membres ne voient pas d'un bon œil l'arrivée des Islamistes au pouvoir. Pour eux, le passage précipité vers la démocratie présente un risque de voir la structure même de l'Etat se désintégrer dans un contexte sociopolitique encore très peu favorable à ce type d'approche.

La principale conclusion qui émerge de ce papier est que l'équilibre politique dans les trois pays arabes considérés dans cette analyse (Egypte, Tunisie et Maroc) reste très fragile. Il est marqué par une certaine méfiance, due aux conflits d'intérêts entre l'Etat profond et les Gouvernements d'inspiration islamiste. L'Etat profond tient les règles du jeu. Les Islamistes ne pourront alors accéder au véritable pouvoir que lorsqu'ils auront assez évolué, comme les islamistes turcs, pour trouver les appuis qui leur permettraient de s'imposer face aux poids des acteurs et des structures qui forment l'Etat profond. Mais, malgré ce conflit d'intérêts, nous avons montré que ces deux parties ont la possibilité de conclure un contrat implicite et informel, qui leur permet de préserver non seulement leurs intérêts, mais aussi ceux de la nation. Face au risque de débordement, il semble que les pays arabes analysés ont besoin d'un Etat profond fort et bienveillant. Ceci est d'autant plus vrai que les autres acteurs, qui jouent traditionnellement le rôle de contrepouvoir, en particulier les partis de gauche et la société civile, se sont considérablement affaiblis.

Naturellement, l'exercice analytique mené présente des limites. Premièrement, dans le contexte du printemps arabe, il n'est pas toujours aisé de déterminer clairement quel acteur est en position de Principal et quel acteur est en position d'Agent. Deuxièmement, nos résultats semblent optimistes, car nous avons supposé l'existence d'un contrat entre les deux parties. Or, il est souvent douteux de supposer que l'une ou l'autre partie accepte de s'engager sur son comportement futur sous forme de contrat. Cela renforce la nécessité de développer un modèle en présence d'autres acteurs, en particulier le Parlement, l'appareil judiciaire, l'extérieur, etc. Troisièmement, l'approche du Principal Agent n'entre pas dans la boîte noire des négociations puisque le choix porte sur un contrat qui, une fois signé, il ne peut plus être modifié. Or, la relation entre le Gouvernement islamiste et l'Etat profond se situe dans la dynamique, ce qui est alors important est l'étude du processus de négociation. Quatrièmement, l'analyse en termes du Principal-Agent a souvent un caractère normatif. Or dans le cas de la relation entre le Gouvernement islamiste et l'Etat profond, l'important est l'étude de l'évolution des modes de formation des politiques publiques.

Références

- Basbous, A. 2011, *Tsunami arabe*, éditions Fayard, Paris.
- Bourkia R. 2011, *Culture politique au Maroc, à l'épreuve des mutations*, l'harmattan.
- Bozarslan, H. 2004, *Histoire de la Turquie contemporaine*, Editions La Découverte, Paris.
- Farnel, J-F. 1994, *Le lobbying : stratégies et techniques d'intervention*, Éditions Organisation, Paris, 174 p
- Gellner, E. «The distinctiveness of the Muslim state», in *Islam et politique au Maghreb*, Editions du CNRS, 1981 pp.163-175.
- Grossman, S. et O. Hart, . 1983, «An analysis of the principal-agent problem», *Econometrica*, vol.51. P 7-45.
- Guidere, M. 2012, *Le printemps islamiste, démocratie et charia*, Ellipses, printemps 2012, 239 p
- Hibou, B. 2007, « Maroc : d'un conservatisme à l'autre », publication CNRS-CERI.
- International Crisis Group, 2005, *Comprendre l'islamisme Rapport Afrique du Nord/Moyen-Orient N°37*, 2 mars 2005.
- Jensen, M. et W. Meckling, 1976, « Theory of the firm: managerial behaviour, agency costs, and ownership structure ». *Journal of Financial Economics*. 3, pp. 305-360.
- Kaskarelis, I-A. 2010, «The principal-agent problem in economics and in politics. *Humanomics*», vol. 26, n° 4, p. 259-263.
- Kepel, G. 2000, *Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, Gallimard.
- Laffont, J-J. 1991. *Cours de théorie microéconomique. Tome 2 : Economie de l'incertain et de l'information*. Economica.
- Le Roy, T. 2009, « Le constitutionnalisme dans les pays du Maghreb », *Revue française de droit constitutionnel* n°79-3, pp.552-553.
- Marcou, J. 2005, « Etat et Etat de droit en Turquie », *Le Seuil, Pouvoirs* 2005/4
- Scott, P-D, 2010, *La route vers le nouveau désordre mondial*, éditions Demi-Lune.
- Tozy, M. 1999, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Ünver, A, 2009, "Turkey's "deep-state" and the Ergenekon Conundrum", *The Middle East Intitute, Policy brief*, No. 23 April, 2009.

Tableau 1: Evolution de l'islamisme Politique

Périodes	Caractéristiques
1967-1973	Evolution progressive du contexte international (guerre des six jours, guerre indo-pakistanaise, guerre du Kippour) et économique (premier choc pétrolier). Ces événements ont créé les conditions favorables au succès de l'islamisme.
1974-1982	Formation et début du rayonnement des grands foyers d'islamisme dans certains pays musulmans comme l'Arabie Saoudite, l'Égypte, l'Iran et le Pakistan.
1982-1991	Expansion tous azimuts à partir des quatre bastions initiaux qui irriguent dans de nombreux pays : Soudan, Algérie, Tunisie, Turquie, Liban, Palestine, Afghanistan, Europe occidentale.
1992-1997	Basculement de beaucoup de mouvements islamistes dans la violence, notamment en Algérie, en Égypte et en Palestine. A cela s'ajoute l'intérêt de plus en plus marqué des Occidentaux pour l'Islam politique.
Depuis 1997	Reflux de l'islam activiste, visible surtout en Turquie, en Algérie ou encore en Égypte.

Source : G. Kepel, 2000.